

Quand l'action du vent chasse la vase...

n° 6

LA LETTRE DU MOULIN HUBERT



© Jean-Dominique Lamy

**Dans ce
numéro :**
**L'Assemblée
Générale 2018**

<i>L'Assemblée Générale</i>	p. 2
<i>Adhésions</i>	p. 3
<i>Visite de la FDMF</i>	p. 3
<i>A vos dépliants</i>	p. 4
<i>Revue de presse</i>	p. 4
<i>On parle de nous</i>	p. 4

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018



Nous ne reprendrons ici que les moments les plus importants de cette assemblée qui s'est déroulée le vendredi 23 mars.

Rapport d'activité

Le *groupe histoire* a recherché, au SHD des informations sur Jean-Baptiste Hubert, la construction du moulin, son fonctionnement, les plans d'époque et a effectué une prise des cotes sur la maquette de 1807 située au musée de la Marine.

Le *groupe exploitation touristique* a travaillé à anticiper au mieux les besoins qui devront être satisfaits pour recevoir du public pendant et après la construction des éléments qui constituent l'ensemble du projet : le bateau racler, le ponton, le moulin.

Le *groupe communication – recherche de partenaires financiers* a mené, pour l'instant, ses actions sur la fonction communication. Son premier travail fut de proposer un logo pour l'association. Sa volonté est de faire connaître les avancées du projet par l'édition de la *Lettre du Moulin Hubert*, dès que les informations le justifient.

Le *groupe technique* a commencé ses travaux en faisant l'étude du choix d'implantation du moulin. Compte tenu des exigences réglementaires et en respectant l'esprit des lieux, une étude sur les innovations à apporter au modèle historique a été entreprise en liaison avec des représentants de la Fédération des Moulins de France (FDMF).

Montant de l'adhésion

Les membres présents approuvent l'augmentation de l'adhésion à partir de 2019 :

- 15 € pour l'adhésion simple ;
- 35 € pour un membre bienfaiteur.

Renouvellement du CA

En application de l'article 8 du statut de l'association, le Conseil d'Administration doit être renouvelé par tiers chaque année lors de l'assemblée générale ordinaire, soit quatre membres du CA. Trois membres ont démissionné pour raisons personnelles : Geneviève Tournier, remplacée par Jean-Paul Delattre dans le rôle de secrétaire ; Francine Millour et Bernard Moreau dit Bignou. Cécile Gall-Bouché complète le tiers sortant et se représente au CA.

Ont été candidats : Cécile Gall-Bouché ; André Béthencourt qui a pris la suite de Bernard Moreau dit Bignou pour l'animation du *groupe technique* ; Marie-Christine Farenc et Wilfried Gauduchau.

Sur proposition du Président et après l'accord de l'assistance, le vote à main levée est retenu.

Les quatre membres sont reconduits ou admis au Conseil d'Administration à l'unanimité.

Sous le signe de 2018

Le *groupe communication* a réalisé un dépliant (voir page 4) et notre page facebook :

<https://www.facebook.com/Le-Moulin-de-LArsenal-de-Rochefort-194524397992694/>

On y trouve notamment la vidéo réalisée par la société Imagine Créations.



Le *groupe communication* poursuit ses travaux en liaison avec les lycées. Avec les élèves du BTS communication du lycée Merleau-Ponty, plusieurs réunions de travail ont eu lieu. Nous leur demandons d'illustrer en vidéo « Comment on enlève de la vase avec du vent ». Une ritournelle est en cours de création par des adhérents. Il a été demandé au *groupe technique* de poursuivre les travaux des deux stagiaires Romain Poudret et Léo Durez par l'étude de la conception du bateau racler

et du ponton. Ce groupe poursuit ses travaux sur le moulin du XIX^e siècle en imaginant pouvoir réaliser une vidéo 3D montrant le fonctionnement de la machinerie historique.

Le *groupe histoire* continue ses travaux de recherche, en portant une attention particulière sur le passé industriel de l'emplacement souhaité pour le moulin. Avec le soutien de Daniel Plouviez, maître de conférences à l'université de Nantes, nous préparons un article pour la revue *ARTEFACT*, revue universitaire consacrée à l'histoire des techniques. Afin d'y inclure l'avis de l'architecte des Bâtiments de France, un interview a été réalisé.

Pour le *groupe exploitation touristique* : notre projet devant être un des acteurs de l'Arsenal, nous devons préparer notre intégration au sein des acteurs actuels de ce site. Si, comme nous l'espérons, au mois d'août 2018, nous obtenons le soutien des collectivités locales, nous pourrions commencer la réalisation de notre projet par la construction du bateau racleur et du ponton en 2019.

Nous avons reçu trois devis d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO). Après analyse des devis, le CA a retenu la société Asselin économistes. Le 23 janvier, le contrat a été validé avec cette société. Il stipule la réalisation du programme de l'opération, afin d'obtenir une approche financière globale d'ici le mois d'août 2018.

La Fondation des Arts et Métiers nous ayant proposé de faire appel à d'autres stagiaires en 2018, la venue des élèves ingénieurs de Cluny, Adrien Ville et Bastien Chambragne, est annoncée pour traiter le sujet de stage suivant : *imaginer un moulin respectant l'histoire et le XXI^e siècle, pouvant fournir l'énergie nécessaire à l'utilisation du bateau racleur pour empêcher l'envasement devant les deux formes de radoub, en modernisant son fonctionnement, pour limiter les coûts de conception, de fonctionnement et de maintenance. Le moulin devra permettre au public d'accéder à un point haut d'observation. Il conviendra d'étudier quelles sont les possibilités d'utilisation, sur le site de l'Arsenal, de l'énergie fournie, simultanément ou non avec le fonctionnement du bateau racleur.*

Une convention est signée avec la Fondation des Arts et Métiers qui assure le paiement du logement des élèves ingénieurs.

La société Asselin économistes est en relation avec l'ENSAM de Cluny pour l'établissement de la convention de stage.

Nous souhaitons pouvoir organiser une réunion d'un comité de pilotage avec les élus des collectivités fin août, avant la période d'élaboration des budgets. **Les décisions qui seront prises à l'issue de cette réunion du comité de pilotage conditionneront la suite de nos travaux.**

ADHÉSIONS

Lors de l'Assemblée Générale, trois dépliants ont été remis aux participants : un exemplaire pour eux-mêmes, deux pour obtenir de nouveaux adhérents. Une lettre est en cours d'envoi à celles et ceux qui, ayant adhéré en 2017, n'ont pas renouvelé leur adhésion pour 2018.

Il est essentiel que le nombre de membres de notre association soit le plus important possible, afin de peser dans les décisions futures des collectivités, notamment lors de la réunion du comité de pilotage en août 2018. Adhérez ! Faites adhérer !

VISITE DE LA FDMF

Ce vendredi 27 avril 2018, ils étaient une centaine de représentants de la Fédération des Moulins de France répartis en trois groupes, à avoir fait le déplacement jusqu'à Rochefort pour découvrir notre ville, le musée de la Marine, la Corderie, le site de l'Arsenal... et l'emplacement de notre futur moulin. C'est sur les rives de la Charente que Pierre Gras leur a expliqué le projet de notre association.

Il n'est pas encore construit, mais notre Moulin attire déjà des foules enthousiastes !



Rochefort Agglo

Les amis du moulin Hubert ont le vent en poupe

ARSENAL Le projet de reconstruction du moulin à bois qui dévasait la Charente au XIX^e siècle avance

DAVID BRIAND
d.briand@sudouest.fr



Le emplacement du moulin a été choisi, à gauche sur la photo, devant l'entrée des formes de radoub. PHOTO D. B.

L'Amar (Association du moulin de l'arsenal de Rochefort) affiche de solides ambitions pour cette année. Son président, Pierre Gras, martèle que le projet de reconstruction de ce moulin en bois qui a dévasé l'entrée de la double forme de radoub durant la première moitié du XIX^e siècle, est « une composante touristique de l'arsenal », un site qui est à la recherche d'un nouveau souffle (lire pages 12-13). Créée voilà seulement un an et demi, l'association du moulin Hubert – du nom de l'ingénieur qui avait conçu ce moulin – tire déjà son épingle du jeu en montrant le sérieux du projet qui rencontre une adhésion populaire grandissante.

800 adhérents dès cet été ?

Après 386 adhésions l'an dernier, le chiffre devrait grimper à plus de 500 (si tous se mettent à jour de leur cotisation) en ce début d'année. Au cours de l'assemblée générale qui s'est tenue vendredi soir au Palais des congrès, Pierre Gras s'est mis à rêver de parvenir à 700 ou 800 cet été si chaque adhérent parvient à convaincre une ou deux connaissances de rejoindre l'association.

La perspective de participer à l'aventure de la construction du premier moulin à vent du XXI^e siècle, haut de 30 mètres, devrait susciter de l'enthousiasme (1).

Le choix de l'emplacement du moulin a été déterminé. Plutôt que le môle sud des formes de radoub (près du bâtiment des Cinq Océans) qui s'avère problématique pour capter le vent en raison du voisinage des entrepôts de Stéla, ou du môle central dont le sol ne serait pas assez stable, c'est le site originel qui a été choisi.

L'association caresse l'espoir que le bateau raclier et son ponton soient construits en 2019 dans l'arsenal

« rassuré » l'Amar sur la localisation. Une passerelle située à une quinzaine de mètres de hauteur, sous la coupole, permettra de faire le tour de l'édifice et d'avoir un point de vue sur les environs.

Vue à 15 mètres de haut

Étape importante dans la faisabilité du projet, l'Amar a confié une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage à la société Asselin économistes, un cabinet d'économie de la construction basé en Essonne. Le nom ne sera pas inconnu des Rochefortais : la

société est dirigée par Pascal Asselin, le frère jumeau de François Asselin dont l'entreprise réputée dans la restauration de monuments historiques et le bois a construit « L'Hermione ».

85 % de l'activité d'Asselin économistes est dédiée aux objets patrimoniaux, en France ou à l'étranger (cathédrale de Tournai en Belgique, temples d'Angkor au Cambodge).

Cette approche financière permettra de mesurer et chiffrer l'étendue du chantier, main-d'œuvre et matériaux inclus.

Des élèves ingénieurs de retour

Pierre Gras a annoncé la bonne nouvelle vendredi soir aux adhérents : pour la seconde année consécutive, deux étudiants de l'école nationale supérieure des arts et métiers basée à Cluny (Bourgogne) vont venir effectuer un stage cet été à Rochefort. Ils travailleront sur un thème précis, à savoir la modernisation du fonctionnement du moulin pour limiter les coûts de conception et de

maintenance. Ils réfléchiront aussi aux possibilités d'utiliser l'énergie fournie par le moulin qui ne sera pas utilisée par le bateau raclier. Elle pourrait par exemple éclairer l'arsenal.

L'objectif est de réunir un comité de pilotage fin août pour présenter le projet avec Asselin économistes et les deux étudiants des Arts et Métiers.

Parmi les autres desseins en cours : des élèves du BTS communication de Merleau-Ponty vont réaliser une vidéo pour montrer comment la vase peut être enlevée grâce à un moulin à vent relié à un bateau raclier.

Un compte Facebook pourrait aussi voir le jour cette année afin de sensibiliser notamment les plus jeunes.

L'équipe à la manœuvre de la reconstruction du moulin caresse l'espoir que le bateau raclier et son ponton soient construits en 2019 dans l'arsenal.

(1) Contact de l'association : moulinarsenal@gmx.fr

A vos dépliants !

Le groupe communication a réalisé un dépliant (trois volets) de présentation de notre association. Distribué en différents points de la ville, il a pour but de convaincre de nouveaux adhérents.

LE PROJET DE RECONSTRUCTION DU MOULIN HUBERT

Au cœur de l'arsenal de Rochefort



On parle de nous...



Dans le cadre du Forum des moulins producteurs qui a eu lieu le samedi 28 avril à Jonzac (17), Pierre Gras a été invité par la Fédération des Moulins de France à prononcer la conférence « Un projet exceptionnel : le moulin à dévaser l'arsenal de Rochefort ».

Association du Moulin de l'Arsenal de Rochefort

Musée de la Marine
1, place de La Gallissonnière
17300 ROCHEFORT

Email : moulinarsenal@gmx.fr

Responsable de publication : Pierre Gras
Conception graphique : Rémi Letrou

mai 2018